



Rio+20
Processus
préparatoire
francophone



Rio+20
Conférence des Nations Unies
sur le Développement durable

Évènement Parallèle : Partenariat sur la contribution des Organisations
à la Responsabilité Sociétale : Apport de la Norme ISO 26 000
Dimanche 17 Juin 2012 de 13h30 à 15h00 Salle P3-B, RioCentro

Déploiement de la Norme ISO26000 : Enjeux d'un partenariat des Nations Unies pour le développement durable

Christian Brodhag

Directeur de Recherche Ecole Nationale
Supérieure des Mines de Saint-Etienne



ISO 26000 lignes directrices pour la responsabilité sociétale

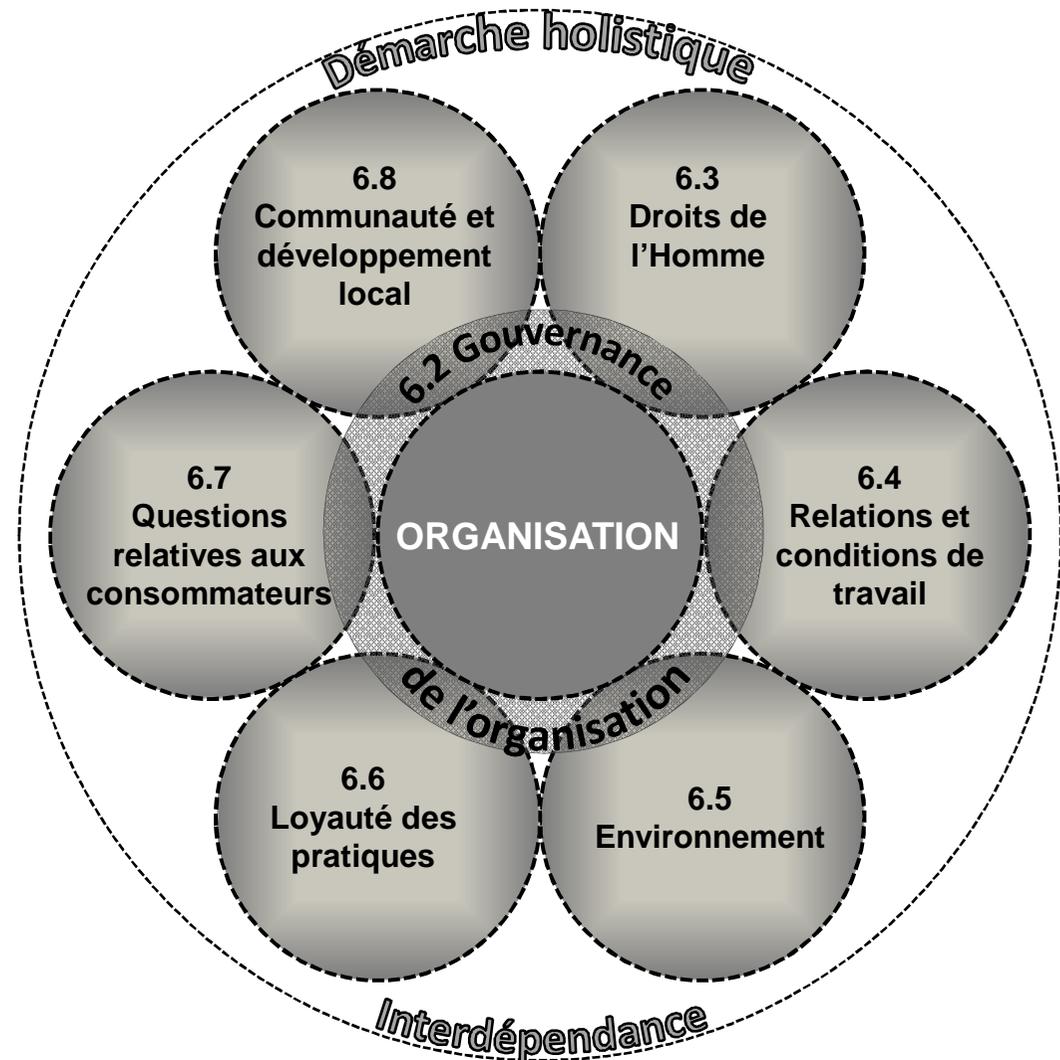
Définition responsabilité sociétale

responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, par un comportement transparent et éthique qui

- contribue au développement durable, incluant la santé et le bien-être de la société ;
- prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales de comportement ; et
- est intégré dans l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

- Redevabilité (accountability)
- Transparence
- Conduite éthique
- Respect des intérêts des parties prenantes
- Conformité légale
- Respect des normes internationales de comportement
- Respect des droits humains

7 principes de responsabilité sociétale



ISO2600:2010(F) - Figure 3 :
Les sept questions centrales

Un pont entre 2 mondes : une contribution à la gouvernance du développement durable

normes internationales de comportement

« adopté par le marché »
Engagement volontaire des organisations

ISO



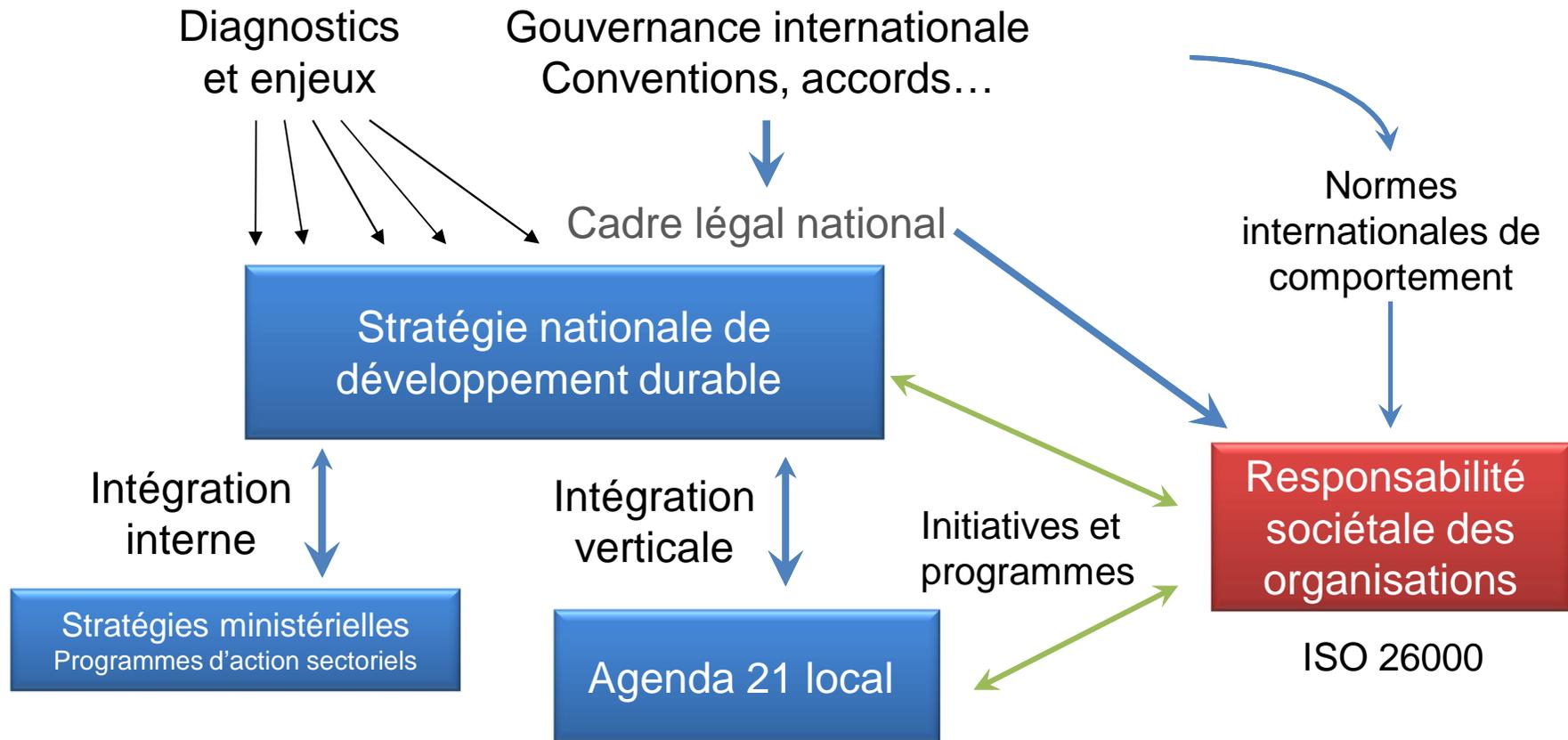
ISO 26000

ONU

« décidé dans un cadre institutionnel »
Souveraineté nationale :
engagement volontaire des pays
Conformité réglementaire

L'initiative de partenariat des Nations Unies sur la RSO et l'ISO 26000 proposée par la Francophonie (OIF) vise à maintenir le pont ouvert et à organiser les échanges

Gouvernance du développement durable une architecture d'ensemble



Que sont les partenariats pour le développement durable



- Initiatives volontaires multipartites qui contribuent à la mise en œuvre d'Action 21, Rio +5 et le Plan d'application de Johannesburg (JPOI)
- Appelé de type II à Johannesburg, des partenariats visant à mettre en œuvre le développement durable - a été un résultat complémentaire important du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD). Lors de sa 11ème session en mai 2003, la Commission du développement durable (CDD) a réaffirmé que ces partenariats contribuent à la mise en œuvre des engagements intergouvernementaux, en reconnaissant que les partenariats sont un complément et non un substitut, les engagements intergouvernementaux.
- Les partenariats peuvent être associés à la participation de suivi du SMDD, et aux activités des partenariats, y compris les salons du partenariat CDD au cours des sessions de la CDD.



Forum francophone
préparatoire à Rio+20

Lyon, France

février 2012

Suite à la proposition de l'atelier de Lyon

LE PARTENARIAT RS

Partenariat Responsabilité sociétale et ISO 26000 (1)

- ❖ Plateforme d'échange multi-acteurs et multinationale, identification et d'élaboration de propositions, promotion de la contribution des organisations au DD par la RSO : apport de la norme ISO 26000, promotion de la cohérence entre les initiatives RSO

Thèmes

- ❖ Les droits de l'Homme
- ❖ Les relations et conditions de travail
- ❖ L'environnement et la réponse au changement climatique
- ❖ Loyauté des pratiques et lutte contre a corruption
- ❖ Questions relatives aux consommateurs
- ❖ Communautés et développement local
- ❖ Gouvernance de l'organisation

Partenariat Responsabilité sociétale et ISO 26000 (2)

Projets

- ❖ Collecte et diffusion d'expériences, d'études de cas, de publications (bibliographie), d'informations sur des partenariats publics/privés ou des initiatives au niveau d'une profession
- ❖ Groupes de discussion sectoriels, fonctionnels (achats, RH), catégoriels (PME, ONG, administrations, services publics...) ou thématiques (RSO, secteurs informels) ou culturels (changement, progrès, innovation)
- ❖ Calendrier d'événements

Partenaires

- ❖ Noyau de départ : Francophonie, élargissement à d'autres communautés linguistiques envisagé (partenariat ONU de Type 2)
- ❖ Acteurs publics, organisations régionales et internationales, entreprises, syndicats de travailleurs, ONG, consommateurs, académiques, formateurs et consultants, normalisateurs, organismes partenaires du développement (banques régionales et agences nationales de développement, aide bi- et multilatérale)

Exemple de projet : Observatoire de la PME

**LE PARTENARIAT POURRAIT
HÉBERGER DIFFÉRENTS PROJETS EN
PERMETTANT UNE COORDINATION**

Observatoire de la PME

- Identification des bonnes pratiques et innovations des PME en matière de développement durable
- Diffusion et transfert grâce à des réseaux sociaux (hébergés par la plateforme d'information)
- Etudes scientifiques sur typologies d'entreprises, leurs trajectoires
- Initiative : Ecole des Mines de Saint-Etienne, Partenariat envisagés : Université de Québec à Montréal, *Réseau Entreprise et développement durable (<http://nbs.net/>)...*

UN SYSTÈME D'INFORMATION

Espace documentaire ISO 26000

Une des 7 questions centrales de l'ISO 26000: les documents internationaux des Droits de l'Homme

<http://www.agora21.org/rs-iso26000/ressources/textes-de-referance/droits-de-lhomme/droits-de-lhomme-international.html>

The screenshot shows the top of the 'agora21' website. The logo 'agora21' is in blue and green, with the text 'Responsabilité sociétale ISO26000' below it. A navigation menu includes 'ACCUEIL', '7 QUESTIONS DE L'ISO26000', 'TEXTES DE RÉFÉRENCE', 'LES ACTEURS', 'ACTUALITÉS', 'MEMBRES', and 'A PROPOS'. A 'Droits de l'Homme : International' section is highlighted in orange. Below it, statistics show 64 documents, 1 contributor, and 0 comments. A call to action asks users to participate and register. A login box on the right is titled 'OUVRIR UNE SESSION' and contains a form for email and password, with a 'Se connecter' button.

Les droits de l'homme sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toute autre condition. Nous avons tous le droit d'exercer nos droits de l'homme sans discrimination et sur un pied d'égalité. Ces droits sont intimement liés, interdépendants et indivisibles.

Les droits de l'homme universels sont souvent reflétés dans et garantis par la loi, sous forme de traités, de droit coutumier international, de principes généraux et autres sources de droit international. La législation internationale sur les droits de l'homme stipule que les gouvernements sont tenus d'agir d'une certaine manière ou de renoncer à certains actes afin de promouvoir et protéger les droits et les libertés fondamentales de certaines personnes ou groupes.

Source : ONU

The screenshot shows a search results page titled 'TOUS LES DOCUMENTS'. It features a search bar and a list of documents. The list has columns for 'Titre', 'Thématique', and 'Niveau de lecture'. The documents listed are:

- Convention sur l'abolition du travail forcé**: Thématique: Droits de l'Homme; Niveau de lecture: 3 lightbulbs. Date de publication: 2010-03-23 09:19:08; Auteur: Organisation Internationale du Travail.
- Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective**: Thématique: Droits de l'Homme; Niveau de lecture: 3 lightbulbs. Date de publication: 2010-03-23 09:13:22; Auteur: Organisation Internationale du Travail.
- Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical**: Thématique: Droits de l'Homme; Niveau de lecture: 3 lightbulbs. Date de publication: 2010-03-22 16:35:33; Auteur: Organisation Internationale du Travail.
- Le portail "Outils & Orientation"**: Thématique: Droits de l'Homme; Niveau de lecture: 3 lightbulbs. Date de publication: 2010-03-23 16:05:30; Auteur: Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme.

Le texte de Rio

- La référence à la responsabilité sociétale a disparu du texte. Il faut se mobiliser pour la réintroduire. La référence à l'ISO 26000 avait déjà disparu auparavant, mais il est important de la promouvoir encore :
- "SCP 6. We promote the commitment of organizations, corporations and institutions to social and environmental responsibility, inter alia, by encouraging transparency, reporting, and the development and use of international standards, **ADD such as ISO 26000**, guidelines and best practices as appropriate.